

CONCERTATION

Comment envisagez-vous la relation avec les populations locales de la CCMTO. Celles-ci sont dans la plupart des cas tenues à l'écart des projets, sauf en phase finale.

Quels projets mettre en œuvre pour consulter les habitants le plus en amont ? Quelle forme donner à cette concertation pour la rendre efficace et pertinente ? Avec qui ?

Le Touquet qui vous ressemble, le Touquet qui nous rassemble Juliette BERNARD	Agir pour Le Touquet Léonce Michel DEPREZ	Rassemblement pour le Touquet-Paris-Plage Daniel FASQUELLE
<p>Un outil: le Web avec un site de « démocratie communautaire » + une communication régulière classique (papier).</p> <p>Pour les gros projets à budget élevé (~ >30 M€) : le référendum d'initiative populaire</p>	<p>Il n'y a pas de possibilités de consulter les habitants sinon dans le périmètre des communes qui composent la communauté.</p>	<p>- La majeure partie des projets menés par la Communauté de communes « Mer et Terres d'Opale » sont soumis à enquête publique.</p> <p>- La concertation est permanente à la CCMTO en premier lieu avec l'ensemble des élus locaux qui sont associés à toutes les réflexions et les décisions au travers des différentes instances (commissions thématiques, comités de pilotage ad hoc, Bureau, Conseil Communautaire..)</p> <p>- L'approbation démocratique de tous les projets soumis à la délibération de l'assemblée délibérante (la majorité des projets sont approuvés à l'unanimité des délégués communautaires, après instruction par les élus des 15 communes membres des commissions)</p> <p>Depuis 2008, les nouveaux projets ont été examinés dans le cadre d'une large concertation préalable :</p> <p>Dossiers inondations :</p> <ul style="list-style-type: none">- 4 réunions publiques associant les habitants de la Dordonne et du Witrepin à la réflexion et prendre en compte leurs avis pour élaborer le programme d'actions à mener- des rencontres nombreuses quasi quotidiennes sur le terrain avec les habitants, les élus locaux, les agriculteurs pour évaluer les enjeux et les solutions les plus adaptées.- une enquête publique sera également menée dans le cadre de l'étude d'impact des projets en cours. <p>Dossier Pistes cyclables : depuis 2012, au démarrage de l'étude du tracé de la Véloroute, une concertation préalable a été mise en œuvre par la constitution d'un comité de pilotage et de suivi de l'étude associant notamment les associations environnementales et de cyclistes.</p> <p>Dossier Ecoplage à Merlimont :</p> <ul style="list-style-type: none">- une concertation préalable a été organisée avec tous les utilisateurs du domaine public maritime- une enquête publique a été organisée et permis de recueillir les avis sur le projet <p>Services à la population :</p> <ul style="list-style-type: none">- 1 enquête de satisfaction a été menée sur la piscine intercommunale d'Etaples- 1 enquête des besoins a été menée sur les besoins d'accueil de la petite enfance pour servir à la réflexion sur l'adaptation de ces services publics.- La transparence sur le contenu des projets et leur mise en œuvre est assurée par la publication et la communication des actes administratifs, des comptes-rendus des assemblées délibérantes, des comptes-rendus d'activités, etc... Toute personne qui le demande est reçue par un élu.